



NOTE D'INFORMATIONS

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN



Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

www.boesenbiesen.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 8h à 9h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



OBJETS TROUVES ET RECHERCHES

Objets trouvés :

Un gilet polaire sans manches de couleur marron (taille 6 ans) a été retrouvé et rapporté à l'école. Celui-ci n'appartient pas aux élèves.

Une paire de lunette de soleil de vue a été retrouvée durant le week-end de la fête de la tarte flambée. Il s'agit d'un modèle rectangulaire avec une monture fine de couleur noire.

Un sac à dos noir contenant des affaires de sport (basket, short et t-shirt). Il a été retrouvé mercredi 05 octobre à l'abri bus.

Objet recherché :

Une paire de lunette de vue enfant dont la monture est fine et de couleur verte. Les lunettes ont probablement été perdues entre l'abri bus et la rue Schmittlach (salle socioculturelle) le 13/09/2011.

Ces articles peuvent retiré ou apporté en mairie aux horaires d'ouverture.

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** sera **fermé**
le **26 et 27 octobre 2011**

Les permanences reprendront normalement le 31 oct. 2011.

En cas d'urgence, veuillez vous adresser :

- ⇒ **au Maire** (Jean-Blaise LOOS 03.88.85.36.53)
- ⇒ **aux adjoints** (SIMLER Henri 03.88.85.32.21 — KEUSCH J-Jacques 03.88.85.37.51)

TOURNOI DE BELOTE

L'ACSL organise le traditionnel tournoi de belote

le samedi 8 octobre 2011

À 20h à la salle socioculturelle

Le tournoi est ouvert à tous. L'inscription se fait sur place avec une participation de 10 €.

Nombreux lots de valeur pour les gagnants. Buvette et petite restauration sur place.

DECORATIONS DE NOEL RÉUNION DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal a décidé, comme l'an passé; d'améliorer les décorations et illuminations mises en place pour la période festive de fin d'année.

Une **réunion** aura lieu **mardi 11 octobre 2011 à 20h30 en mairie** de BOESENBIESEN.

Toutes les personnes intéressées et souhaitant participer à cette réunion de travail y sont cordialement conviées

VIEUX PAPIERS ET CARTONS

Le Club des Jeunes ramassera les vieux papiers et cartons

le mercredi 26 octobre 2011

Veuillez déposer, devant vos maisons, les vieux papiers en paquets ficelés ou dans des cartons.

La benne sera à disposition du public
dans la Rue de l'Ecole!

EGLISE – AVIS AUX VOLONTAIRES

Les travaux de l'Eglise vont débuter début novembre. La Commune et le Conseil de Fabrique de Boesenbiesen cherche des volontaires pour divers travaux concernant la sacristie.

Merci de vous manifester courant du mois d'octobre pour les personnes intéressées. Les inscriptions se font auprès :

- du Président du Conseil de Fabrique, Jean-Jacques KEUSCH : **03 88 85 37 51**
- de la mairie : **09 75 66 75 48**, pendant **les horaires d'ouverture** ou par **mail** (cf l'entête)

SOIREE HALLOWEEN

Le Club des Jeunes est heureux de vous inviter à la soirée d'Halloween, sorcières et monstres en tous genres sont attendus

**le lundi 31 octobre 2011
à la salle socioculturelle**



Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Club des Jeunes.

« 67H DU 67 »

Jeudi 13 octobre au soir sera donné le « top départ » des 67 heures du 67. Ces 1ères portes ouvertes du Conseil Général du Bas-Rhin sur l'ensemble du territoire, offriront tout le week-end jusqu'au dimanche 16 octobre après-midi, un programme riche, varié et convivial avec pas moins de 67 animations.

Programme complet sur le site www.bas-rhin.fr.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Gratuite et valable 10 ans, la demande de CNI est à déposer à la mairie de votre domicile. Le délai de délivrance peut varier de 4 à 6 semaines.

Pièces à fournir (MAJEURS) :

- ⇒ 2 photos
- ⇒ 1 justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, téléphone, avis imposition, etc.)
- ⇒ L'ancienne CNI (pour remplacement ou renouvellement)
- ⇒ En cas de perte ou de vol : la déclaration de perte ou vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux

Les majeurs doivent se présenter en personne pour signer la demande et apposer l'empreinte.

Pièces à fournir (MINEURS) :

- ⇒ 2 photos
- ⇒ 1 justificatif de domicile au nom du représentant légal (facture EDF, téléphone, avis imposition, etc.)
- ⇒ L'ancienne CNI (pour remplacement ou renouvellement)
- ⇒ En cas de perte ou de vol : la déclaration de perte ou vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux

Les mineurs doivent se présenter en mairie accompagnés du représentant légal. L'empreinte est obligatoire à partir de 14 ans.

Pour permettre une bonne prise en charge de votre demande, veuillez à prendre en compte le délai de délivrance indiqué.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière. Elle DOIT être accompagnée d'une CNI en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans.

Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire, la personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter à la mairie de son domicile munie du livret de famille, de sa CNI et de celle du mineur concerné.

Cette autorisation est **gratuite et valable 5 ans**.

REVISION DES LISTES ELECTORALES 2011/2012

Vous vous êtes installés à Boesenbiesen, vous êtes majeurs ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et celles des représentants français au Parlement Européen, sont également invités à s'adresser en mairie.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce avant le 31/12/2011.

**A TOUS LES CONCERNES, MERCI DE NE PAS ATTENDRE LE 31 DECEMBRE 2011
POUR EFFECTUER VOS DEMARCHES ELECTORALES !**